

PROCÈS-VERBAL DE LA 31^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Procès-verbal de la trente-et-unième (31^e) assemblée annuelle du Régime de retraite des employés et employées de l'Université Laval (RREEUL) tenue le jeudi 14 septembre 2023, à 12 heures, en formule hybride.

Les membres suivants du Comité de retraite sont présents, soit :

Mme Mélanie Alain, vice-présidente
Mme Marie-Pierre Beaumont
M. Nicolas Bouchard Martel
M. Luc Brouillette
Mme Carole Carbonneau, présidente
M. Gilles Dion
Mme Francine Girard
Mme Suzanne Thivierge

M. Martin Latulippe, secrétaire

Les personnes suivantes sont présentes à titre de présentateurs :

M. Sébastien Chabot, directeur placements, Bureau de la retraite
M. Joel Joncas, directeur comptabilité et contrôles, Bureau de la retraite
M. Jean-François Laverdière, conseiller, Bureau de la retraite

Un total de quatre-vingt-un (81) participants ont assisté à l'assemblée annuelle, dont quarante-neuf (49) en ligne.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente du Comité de retraite, Mme Carole Carbonneau, propose l'ouverture de l'assemblée annuelle du Régime et souhaite la bienvenue aux participants.

Elle présente les membres actuels du Comité et rappelle aux participants l'importance d'assister à l'assemblée annuelle pour être au fait de l'administration de leur Régime.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'assemblée et il est adopté tel que présenté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la 30^e assemblée annuelle

Le procès-verbal de l'assemblée de l'année précédente est adopté à l'unanimité tel que déposé, sur proposition de M. Yvan Pépin, appuyée de Mme Suzanne Thivierge. Le procès-verbal était accessible sur le site Web du Régime.

4. Rapport de la présidente du Comité

La présidente présente quelques faits saillants de la dernière année, tant au niveau de la situation financière du Régime que des travaux réalisés par le Comité de retraite. La nouvelle structure de gouvernance est présentée.

Elle remercie également ses collègues du Comité pour leur implication ainsi que le personnel du Bureau de la retraite pour la qualité des services rendus.

5. Données financières

5.1 Évaluation actuarielle

M. Martin Latulippe, directeur général du Bureau de la retraite présente quelques informations sur la situation financière des deux volets du RREEUL. Les résultats finaux de l'évaluation actuarielle ne sont pas encore connus et ils seront publiés ultérieurement.

5.2 Rendement du Régime

M. Sébastien Chabot, directeur placements du Bureau de la retraite, présente de l'information sur les résultats des principaux indices de marché de même que des portefeuilles dans lesquels le RREEUL investit.

M. Chabot effectue également un suivi des projets en cours.

5.3 Rapport financier audité

M. Joel Joncas, directeur comptabilité et contrôles au Bureau de la retraite, présente les principales données extraites du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

6. *Données démographiques*

Les statistiques démographiques du Régime sont présentées par Jean-François Laverdière, conseiller du Bureau de la retraite. Celles-ci sont présentées par volet.

7. *Amendements au Règlement*

Le directeur général informe qu'il n'y a pas eu d'amendement apporté au Règlement du Régime en 2022 et depuis le début de l'année 2023. Il fait aussi mention que l'annexe 2 du Règlement a été mise à jour (indexation ponctuelle du Second volet en fonction de l'évaluation actuarielle 2021).

8. *Gestion des risques financiers*

La Politique de financement a été adoptée le 27 février 2019 par le SEUL et l'Université. Le directeur général en présente les principaux paramètres et illustre l'application de celle-ci dans le cadre des résultats des évaluations actuarielles 2021 et 2022.

9. *Rapport sur la gouvernance*

Il est fait état par la présidente des différents éléments assurant la bonne gouvernance du RREEUL. En plus de réviser annuellement ses règles de régie interne, le Comité de retraite assure un suivi périodique de ses fournisseurs et délégués de service.

Par ailleurs, la présidente mentionne que les membres du Comité ont tous rempli une déclaration d'intérêts et une déclaration de confidentialité afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

10. *Élection d'administrateurs*

Les représentants sont actuellement :

| | <i>Membre actuel</i> | <i>Mandat</i> |
|---|----------------------|-------------------|
| Membre désigné par les participants actifs avec droit de vote | Mélanie Alain | 2022-2025 |
| Membre désigné par les participants actifs sans droit de vote | Francine Girard | 2022- 2023 |
| Membre désigné par les participants non actifs avec droit de vote | Luc Brouillette | 2022-2025 |

| | | |
|---|-------------------|-----------|
| Membre désigné par les participants non actifs sans droit de vote | Suzanne Thivierge | 2020-2023 |
|---|-------------------|-----------|

Concernant le poste de membre désigné par les participants actifs, une seule candidature est proposée soit celle de Mme Francine Girard. Cette dernière accepte la proposition et elle est élue à l'unanimité.

Concernant le poste de membre désigné par les participants non actifs, une seule candidature est proposée soit celle de Mme Suzanne Thivierge. Cette dernière accepte la proposition et elle est élue à l'unanimité.

À la suite de la procédure, les représentants sont :

| | <i>Membre actuel</i> | <i>Mandat</i> |
|---|----------------------|---------------|
| Membre désigné par les participants actifs avec droit de vote | Mélanie Alain | 2022-2025 |
| Membre désigné par les participants actifs sans droit de vote | Francine Girard | 2023-2026 |
| Membre désigné par les participants non actifs avec droit de vote | Luc Brouillette | 2022-2025 |
| Membre désigné par les participants non actifs sans droit de vote | Suzanne Thivierge | 2023-2026 |

11. Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

12. Période de questions

Des questions ont été posées par les participants lors des différentes présentations.

13. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 13 h 05.

Le secrétaire du Comité de retraite,


Martin Latulippe

Le 24 septembre 2024